



COMMUNIQUE PAJI24

L'édition 2024 du Prix Africain du Journalisme d'Investigation (PAJI24) s'est tenue à Nouakchott (Mauritanie) les 2 et 3 décembre, dans les locaux de la CCIAM (Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Mauritanie).

Cette troisième édition du PAJI, en partenariat avec l'ambassade de France, dans le cadre du programme RIMédi@s, avec le soutien du Syndicat des Journalistes mauritaniens (SJM) et en partenariat avec Radio France Internationale (RFI), a permis de récompenser le travail d'investigation de journalistes de tout le continent, de la Tunisie à Madagascar en passant par le Sénégal.

Le PAJI d'or dans la catégorie presse écrite a été remis par Samuel Jacquin, Premier conseiller de l'Ambassade de France, au journaliste sénégalais du « Soleil » **Babacar Guèye Diop** pour son enquête sur *l'impact des usines de farine de poisson sur la pêche au Sénégal*.

Autres lauréats sénégalais dans la même catégorie (PAJI d'argent), **Babacar Ngom** et **Rémi Modou Souso** ont été récompensés pour leur travail à quatre mains sur un sujet de société délicat, les dessous de l'addiction aux paris sportifs parmi la jeunesse des écoles, paru dans le quotidien Walf en janvier 2024.

Sénégal encore, le PAJI d'or dans la catégorie radio a salué le travail de **Youssouph Bodian SÉNÉGAL**, pour son enquête sur *le trafic de bois entre le Mali et le Sénégal*, diffusée sur Radio Futurs Médias. Le PAJI d'argent a été à la journaliste ivoirienne de la RTI (Radio publique ivoirienne) Soro Sita, qui a enquêté sur la pratique du repassage des seins des jeunes filles en Afrique de l'Ouest, une forme de violence sexuelle faite aux femmes encore très présente dans la région.

Dans la catégorie télévision, le PAJI d'or a récompensé le journaliste malgache **Fah Andriamanarivo**, membre du réseau de journalistes d'investigation Malina, pour son documentaire sur les soupçons

de corruption et abus de pouvoir de certains élus à Madagascar. Un travail publié sur la chaîne malgache Dream'in, qui lui a valu d'être l'objet de nombreuses pressions, et qui, selon ses propres termes, se poursuit.

Enfin, dans la catégorie Web, le PAJI d'argent a récompensé les journalistes tunisiens **Haifa Mzalouat et Driss Rejichi** qui ont enquêté sur une thématique d'actualité particulièrement sensible, la gestion de la crise migratoire et l'externalisation des frontières de l'Union européenne. Une enquête publiée par le média d'investigation en ligne Inkyfada, né dans la foulée de la "révolution de Jasmin" en Tunisie.

En présence de son directeur, Mamadou Ndiaye, un hommage spontané a été rendu au CESTI de Dakar, institut de formation d'excellence en Afrique, dont sont issus tous les lauréats sénégalais du PAJI24, et dont les locaux ont été détruits lors des manifestations qui ont secoué le pays en 2023.

Tous les intervenants, et notamment l'invité d'honneur du PAJI24, le vétéran du journalisme d'investigation Amadou Tidiane Sy, ont souligné la nécessité, dans un contexte de plus en plus difficile pour le journalisme indépendant et de qualité, l'importance du travail collectif en matière d'investigation, et du respect des valeurs et principes fondant le journalisme en général.

La cérémonie de remise des prix du PAJI avait été précédée par deux ateliers consacrés au journalisme d'investigation, le premier traitant de son financement et le second de l'accès et de la protection des sources dans le contexte de thématiques souvent sensibles.

LE PALMARES COMPLET :

PRESSE ÉCRITE

1^{er} Prix : **Babacar Guèye Diop SÉNÉGAL** pour *l'impact des usines de farine de poisson sur la pêche au Sénégal*, paru dans le quotidien Le Soleil.

2^e Prix : **Babacar Ngom et Rémi Modou Souso SÉNÉGAL** pour *«Paris sportifs : les nouvelles stars des cours d'école»*, paru dans le journal Walf Quotidien.

RADIO :

1^{er} Prix : **Youssouph Bodian SÉNÉGAL**, pour *le trafic de bois entre le Mali et le Sénégal* diffusé sur Radio Futurs Médias.

2^e Prix : **Soro Sita CÔTE D'IVOIRE** pour *le repassage des seins des jeunes filles en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest*, diffusé sur la RTI (Radio Côte d'Ivoire).

TÉLÉVISION :

1^{er} : **Fahendra Andriamanarivo MADAGASCAR** pour *« Singambolo mandavo ny vositra »*, une enquête sur les soupçons de corruption et abus de pouvoir de certains élus à Madagascar, diffusé sur la chaîne Dream'in.

WEB :

1^{er} : James Ojo Adakole et Jabir Redwan **NIGERIA** pour « *Comment la vente de documents médicaux dans les hôpitaux de Sokoto met les usagers en danger* », publié sur le site SolaceBase.com.

2^e Prix : Driss Rejchi et Haifa Mzalouat **TUNISIE** pour *la gestion de la crise migratoire en Tunisie et l'externalisation des frontières de l'Union européenne*, publié sur le site Inkyfada.

3^e Prix : Fana Cissé **SÉNÉGAL** pour la *gestion des données numériques au Sénégal*, publié sur le site PressAfrik.com.

PRIX D'ENCOURAGEMENT du jury :

Jonas Kambale Kiriko **RDC** pour *le pillage des réserves naturelles protégées en République démocratique du Congo*, publié sur Oxpeckers.org.